

Dialogue structuré annuel avec la société civile et les autorités locales
Sur la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes (GAP) III
28 novembre 2023
13:30h — 16h CET, EN LIGNE

Projet de note conceptuelle et d'ordre du jour

Contexte

Le plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP) III vise à accélérer les progrès vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde entier. Il engage l'UE à renforcer l'inclusion et l'engagement stratégique avec les partenaires de la société civile et les organisations de défense des droits des femmes tout au long de sa mise en œuvre, notamment au niveau local.

Dans ce contexte, en 2021, la direction générale des partenariats internationaux (INTPA) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ont mis en place un dialogue structuré avec un événement annuel organisé par le Forum Politique pour le Développement (PFD), qui se veut large et inclusif en rassemblant un large éventail d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales/de défense des droits des femmes et de collectivités locales.

Les objectifs de la manifestation annuelle de dialogue 2023 sont les suivants:

- Faire le point sur les progrès réalisés à mi-parcours de la mise en œuvre du GAP III, en particulier en ce qui concerne l'engagement avec la société civile et les organisations d'autorités locales dans les pays partenaires. La discussion se fondera sur: les résultats de l'évaluation indépendante à mi-parcours; le rapport conjoint à mi-parcours¹ de la Commission et du haut représentant/vice-président Borrell; et les évaluations par les sociétés civiles et les autorités locales de la mise en œuvre du GAP III.
- Mener une discussion approfondie sur la promotion, par l'UE et les partenaires au développement, de l'économie de soins et du travail décent dans les pays partenaires, en tant qu'élément central de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Contribuer à la formulation de recommandations pour la mise en œuvre effective du GAP III

Méthodologie

L'ordre du jour de la manifestation annuelle est co-créé par un **groupe de pilotage** (liste des membres en annexe) sur une base consensuelle, visant une participation et une discussion interactives sur les aspects et les défis identifiés conjointement liés à la mise en œuvre du GAP III.

La manifestation annuelle de dialogue structuré sera suivie d'un processus de retour d'informations, comprenant les réponses de la Commission et du SEAE aux recommandations.

Les membres du groupe de pilotage s'engagent à informer leurs membres sur le sujet du dialogue annuel avant la réunion, y compris sur le prochain **rapport conjoint à mi-parcours sur la mise en œuvre du**

¹ Il s'agira d'une réunion séparée, date à confirmer.

GAP III, adopté par la Commission et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

La manifestation de dialogue sera sur invitation sur la base d'une liste de contacts établie par les membres du groupe de pilotage d'environ 400 représentants de la société civile/autres représentants des réseaux non gouvernementaux et des collectivités locales.

Une traduction en anglais, espagnol et français sera disponible.

Projet d'ordre du jour, 13h30-16h00

13h30

Ouverture par **Jutta URPIAINEN**, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux

13:40 — 14h30 *I. Mise en œuvre du GAP III: Résultats et leçons apprises*

Évaluations par des représentants de la société civile et des autorités locales

Discussion plénière avec la participation de **Chiara ADAMO**, chef de l'unité «Égalité des sexes, droits de l'homme et gouvernance démocratique», DG INTPA et **Jonna Naumanen** (à confirmer), conseillère principale auprès de l'ambassadeur de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes et la diversité, Service européen pour l'action extérieure

14h30-16h00

II. Promouvoir l'économie de soins (voir note conceptuelle distincte ci-dessous)

Introduction en plénière (20')

Le rôle de l'économie de soins pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles: brèves présentations (max. 3) sur les pratiques prometteuses de la Commission, de la présidence espagnole de l'UE et de la société civile

Séances en petits groupes

Discussions autour des questions d'orientation (50')

Retour d'information en plénière (20')

Recommandations éventuelles, qui seront encore consolidées par le groupe de pilotage

Fin

Le rôle de l'économie de soins pour l'autonomisation des femmes et des filles

Plénière et groupes de discussion

Projet de note conceptuelle

Contexte

Les femmes consacrent un temps disproportionné aux soins non rémunérés et aux tâches domestiques. Les statistiques montrent qu'à l'échelle mondiale, les femmes consacrent 3,2 fois plus d'heures à des soins non rémunérés que les hommes (UNESCAP, 2022). Cette répartition sexospécifique du travail et la pauvreté temporelle des femmes et des filles qui en résulte ont des conséquences considérables, notamment une participation inégale au marché du travail et une pauvreté de revenus pour les femmes.

La nécessité de combiner le travail rémunéré, les soins et les tâches domestiques signifie que les femmes sont souvent surreprésentées dans les emplois informels, peu rémunérés et flexibles, sans accès aux prestations de sécurité sociale. Ces défis sont encore exacerbés dans des situations de crise ou de fragilité — où les services publics sont coupés, ce qui se traduit par une intensification des tâches ménagères dans les ménages, principalement pour les femmes et les filles (ONU Femmes, 2020b).

Compte tenu de ces défis sexospécifiques, les acteurs internationaux défendent de plus en plus l'importance d'inclure des politiques et des services liés aux soins dans le cadre d'un système global de protection sociale tenant compte de l'égalité des sexes (WIEGO, UNICEF et OIT, 2021), à la suite du «cadre 5R de l'Organisation internationale du Travail pour un travail décent en matière de soins»: reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré et récompenser et représenter le travail de soins rémunéré en promouvant un travail décent pour les soignants et en garantissant leur représentation, le dialogue social et les négociations collectives».

Méthodologie

À la suite d'une présentation en plénière des travaux de l'UE, des États membres (Espagne) et des organisations de la société civile/autorités locales dans le domaine de l'économie des soins, les participants se partageront en groupes d'une trentaine de participants pour discuter des pratiques prometteuses de la



**Policy
Forum on
Development**

politique de soins transformateurs et du rôle de l'UE et d'autres acteurs du développement dans la promotion du travail décent dans les pays partenaires.

Les questions d'orientation, la position éventuelle et les documents thématiques seront partagés avant l'événement.

Les discussions dans chacun des groupes de discussion seront facilitées par un membre du groupe de pilotage assisté d'une personne-ressource ayant une expérience dans la promotion de l'économie de soins (personnel de l'UE, coopération espagnole au développement, OSC, représentant d'autorités locales).

La traduction en anglais, espagnol et français sera disponible dans l'un des groupes de discussion.